

Agir en faveur de la lutte contre les VHSS*

***Violences et Harcèlements Sexistes et
Sexuelles au Travail**

L'offre : contenu et spécificités

Pourquoi une offre de services VHSS ?

Les violences et les harcèlements sexistes et sexuels se manifestent dans l'ensemble de la société et n'épargnent aucun secteur.

Quelques chiffres :

- Une **1 femme sur 5** estime avoir été victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle
- Dans plus de **4 cas sur 10**, c'est un collègue qui est à l'origine du harcèlement
- **50% des femmes actives** ayant subi des faits de harcèlement sexuel déclarent que ces agissements sont courants sur leur lieu de travail
- Seules **30% osent en parler** à une personne et moins d'un quart à sa direction



L'employeur est tenu d'assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Sécuriser l'environnement de travail de ses collaborateurs est plus que jamais incontournable.

Les structures relevant du champ de l'Afdas ont été et sont fortement impactées par le sujet. Elles ont notamment fait l'objet d'une importante couverture médiatique ces dernières années.

Au-delà des obligations pour certaines branches, Au-delà de la seule sensibilisation,

Former pour comprendre et agir est un enjeu pour **TOUS** de nos secteurs

lutte contre les harcèlements et violences sexistes

Fédération de la Publicité



**Une mobilisation
des partenaires sociaux,
des institutionnels**

**PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES
DANS LE SPORT**

DE QUOI PARLE-T-ON ?



#TousConcernés

www.sports.gouv.fr

Comprendre, prévenir et agir contre
les violences et les harcèlements
sexistes et sexuels

Les violences et les harcèlements sexuels et sexistes se manifestent de façon
systémique et généralisée dans l'ensemble de la société et n'épargne aucun secteur.

Loisirs # Culture
AFDAS # CCNELAC

CCN • ELAC
La branche loisirs & culture
Commissariat Interprofessionnel National des
Experts de Loisirs, Photographie et Culture

**Agir en faveur
de la lutte contre
les violences et les
harcèlements
sexiste et sexuels**

Une offre de services pour
comprendre, prévenir et agir !



afdas
SECTEUR DES MÉTIERS DE LA PUBLICITÉ

**LUTTER CONTRE LE
HARCÈLEMENT SEXUEL
ET LES AGISSEMENTS
SEXISTES**

**DANS LA BRANCHE DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS**

csps
Commission de Santé
Prévention Santé
des Télécommunications

Document établi par la Commission
Paritaire Santé et Prévention des
risques des Télécommunications

**LE SECTEUR CULTUREL MOBILISÉ CONTRE
LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES.**

#LaCultureDitStop



Soutenu par

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

La cellule est opérée par

Actualités/agenda
Ressources
Annuaire
Kit média
Mentions légales
© 2022 Groupe Audiens

**Professionnel·e·s de la culture,
contactez la cellule**

**VIOLENCES
SEXISTES
SEXUELLES**
STOP
01 87 20 30 90

Une offre VHSS en 3 axes

Adapter la réponse aux réalités terrain et au degré de maturité des structures



L'offre n'a pas vocation à

- # Gérer des situations en cours
- # Donner des conseils juridiques
- # Accompagner psychologiquement des victimes

dans sa structure

Sensibiliser

- Des [teasers vidéos](#) de 2 mn pour donner envie de se former
- Une **bibliothèque de ressources** centralisées - Olecio

Pour découvrir les enjeux liés aux VHSS



Former

- 10 organismes de formation sélectionnés
- 4 parcours de formations
- accessibles sur tout le territoire

Pour comprendre et agir avec des méthodes et outils adaptés



Accompagner

Des Appuis-Conseils

- [RH](#) ou
- [Egalité Professionnelle](#) ou
- [RSE](#)

Pour penser une politique RH/RSE incluant les VHSS

L'offre peut aider l'employeur à

- # Prévenir
- # Agir en amont
- # Eviter les VHSS dans sa structure

Sensibiliser

Des vidéos **interactives en libre accès** pour appréhender le sujet de façon ludique et mieux le comprendre.

Découvrir



[Le sexisme ordinaire... On s'en parle ?](#)

&

Prendre conscience



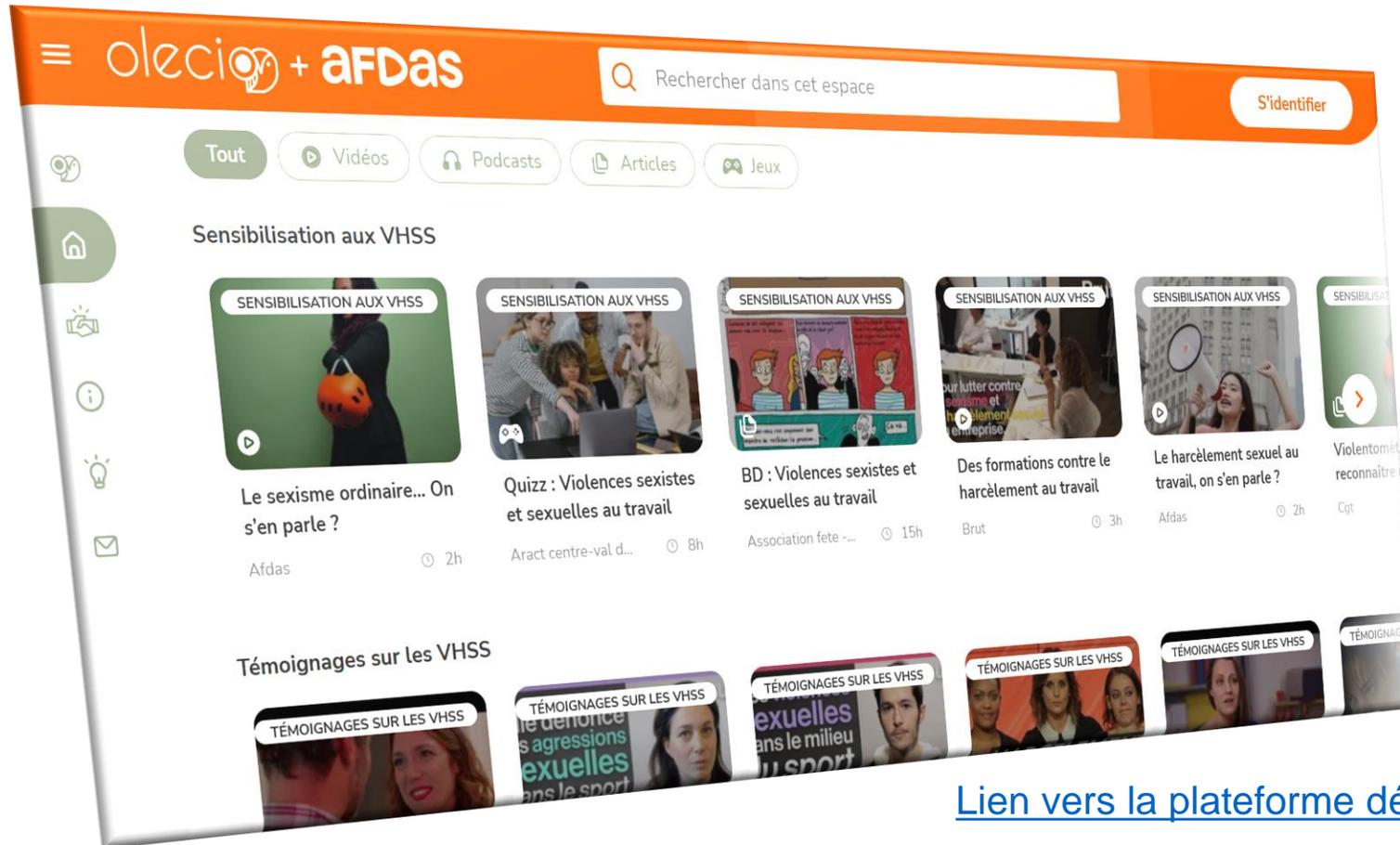
[Le harcèlement sexuel... On s'en parle ?](#)

Sensibiliser

Une bibliothèque de ressources pour comprendre et inciter à agir

Les +

- Mise à jour des contenus
- Algorithme de recommandation
- Conservation de son historique
- Une newsletter pour être informé des nouveautés



- + Une plateforme en ligne dédiée à la thématique des VHSS qui centralise des contenus **multimédias**
- + **Pour tous**, entreprises, particuliers, organismes de formation, partenaires institutionnels
- + **En accès libre** pour consulter des ressources à tout moment

Former

La formation, un des leviers pour sécuriser l'environnement de travail

4 parcours de formation qui s'adaptent à la réalité du terrain

Pour qui ?

L'ensemble des **salariés** de votre structure (y compris les **équipes de Directions**), et tout acteur de la lutte contre les VHSS dans votre structure.

Pour quoi ?

- **Appréhender** les enjeux du sujet
- **Comprendre et prévenir** les comportements sensibles au sein de structure
- **Outiller** votre structure et vos collaborateurs pour mettre en place une démarche durable en faveur de la lutte contre les VHSS

Où ?

1 offre qui couvre **17 régions** (DROM inclus)

Former : 4 parcours au choix

Caractéristiques de l'offre de formation

Objectifs



PRÉSENTIEL
100% DISTANCIEL
ou MIXTE

selon l'organisme de formation

Parcours 1 jour

Jour 1 / 7h

Les fondamentaux en matière de VHSS
Repérage et positionnement

Jour 2 / 7h

Jour 3 / 7h

Publics

Salariés
Collaborateurs
IDS/AA/Pigistes

Responsable
Encadrant
Coordinateur d'une équipe

Employeur
Dirigeant
Responsable d'une équipe

Personne.s en charge de la mission VHSS

Acquérir une culture commune de la vigilance pour prévenir les VHSS

Participer au déploiement des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS dans sa structure

Concevoir et mettre en œuvre sa stratégie de lutte contre les VHSS dans son organisation

Adopter la posture de référent pour prévenir, promouvoir et lutter contre les VHSS dans sa structure

Parcours 2 jours

Les fondamentaux en matière de VHSS
Repérage et positionnement

Contribuer au déploiement des mesures de prévention et de lutte contre les VHSS

Parcours 3 jours

Les fondamentaux en matière de VHSS
Repérage et positionnement

Mettre en œuvre un plan d'action dans sa structure

Evaluer les effets du plan d'action au sein de sa structure

Parcours 3 jours

Les fondamentaux en matière de VHSS
Repérage et positionnement

Identifier le périmètre de son intervention savoir accueillir et traiter

Déployer et diffuser dans de sa structure

Former

parcours

1j



PRÉSENTIEL
100% DISTANCIEL
ou MIXTE

selon l'organisme de formation

COMPRENDRE ET SE REPERER : ACQUÉRIR LES FONDAMENTAUX EN MATIÈRE DE VHSS

Public cible : tout public

Durée de la formation : 7 heures

Objectifs pédagogiques

- Assimiler les éléments essentiels du cadre légal
- Comprendre les mécanismes de VHSS, leurs causes et leurs conséquences sur les victimes et les agresseurs
- Repérer les victimes et les harceleurs (stratégies des agresseurs...)
- Se positionner face aux situations de VHSS dans son environnement de travail
- Identifier les différentes possibilités de prise en charge d'une victime en l'orientant ou en agissant si possible sur la situation par le biais de procédures, méthodes et outils adaptés

Finalité : Acquérir une culture commune de **vigilance pour prévenir et agir contre les VHSS dans son environnement de travail**

Former : 4 parcours au choix

parcours

2j

DEPLOYER : CONTRIBUER AU DÉPLOIEMENT DES MESURES DE LUTTE CONTRE LES VHSS AUPRÈS DE SES COLLÈGUES / DE SON EQUIPE

Public cible : Salariés contributeurs, impliqués dans une démarche de prévention et de lutte contre les VHSS (ex : coordinateur, responsable d'une équipe, etc...)

Durée de la formation : 14 heures

Objectifs pédagogiques

- Participer à la prévention active des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement sexuel auprès de ses collaborateurs / collègues/son équipe
- Relayer les mesures contre les VHSS auprès de son équipe, ses collaborateurs
- Appliquer les mesures et les procédures d'alerte et de signalement mises en place dans son organisation / sa structure / son environnement professionnel
- Accueillir la parole des victimes
- Accompagner et orienter les victimes vers la solution ou les interlocuteurs appropriés

Finalité : Réagir de façon adaptée face aux situations de VHSS en participant au déploiement des mesures



PRÉSENTIEL
100% DISTANCIEL
ou MIXTE

selon l'organisme de formation

Former

parcours

3 j



PRÉSENTIEL
100% DISTANCIEL
ou MIXTE

selon l'organisme de formation

METTRE EN OEUVRE UN PLAN D'ACTION ET ÉVALUER SES EFFETS AU SEIN DE SA STRUCTURE

Public cible : Salariés en charge ou en responsabilité d'élaborer et de mettre en place une stratégie de prévention et de lutte contre les VHSS au sein de leur structure (ex: employeurs, responsable d'une structure, etc.)

Durée de la formation : 21 heures

Objectifs pédagogiques

- Identifier les impacts de la réglementation VHSS sur sa structure et ses obligations en fonction de son rôle dans l'organisation (droits et devoirs)
- Identifier les rôles et le champ de responsabilités des différents acteurs dans son organisation : encadrement de proximité, collaborateurs, référents...
- Définir des pistes d'action concrètes pour lutter contre ces comportements dans la diversité des situations de VHSS identifiées
- Déterminer et mettre en œuvre un dispositif de suivi et d'évaluation des actions menées
- Mobiliser et engager de manière pérenne les collaborateurs dans la démarche

Finalité : mettre en place des mesures de **prévention et de lutte** contre les VHSS dans son organisation (du diagnostic à l'évaluation)

Former

parcours

3 j



PRÉSENTIEL
100% DISTANCIEL
ou MIXTE

selon l'organisme de formation

ADOPTER LA POSTURE D'AMBASSADEUR/REFERENT POUR PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES VHSS DANS SA STRUCTURE

Public cible : futurs référents d'une structure non soumise à l'obligation légale (+50 sal.)

Durée de la formation : 21 heures

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif à la désignation, au rôle et aux missions d'un référent VHSS
- Se positionner en tant que référent dans son environnement de travail et par rapport aux autres acteurs
- Comprendre ses missions en tant que référent dans son organisation (définition, frontière...)
- Mettre en œuvre des actions de prévention et de lutte contre les VHSS (Protocole...) en fonction de ses missions
- Conduire des entretiens et des enquêtes auprès des victimes et des témoins avec des méthodes et des outils adaptés
- Présenter les résultats des enquêtes aux parties prenantes dans la structure
- Evaluer l'ensemble des actions menées grâce à des outils adaptés

Finalité : adopter la posture de référent VHSS afin de veiller à la prévention et promouvoir la lutte contre les VHSS dans son organisation / sa structure / son environnement professionnel



Parcours pris en charge par l'Afdas pour les entreprises jusqu'à 49 salariés – au-delà, l'entreprise a obligation de former le salarié et finance sur ses fonds propres.

10 organismes de formation sélectionnés par l'Afdas



Une offre de formation Afdas

- **utilis e temporairement par Uniformation pour sa branche ECLAT*** *M tiers de l'Education, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilit  sociale et environnementale, au service des Territoires (ex. Fonds R gionaux d'Art Contemporain)
- **relay e par les structures qui proposent des formations   leurs adh rents** (ex. CNM, Collectif 50/50, Minist re des Sports, Audiens, etc)

Accompagner

Cofinancé par


MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

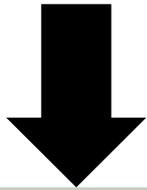

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

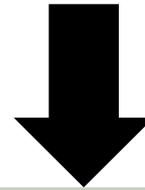
Plan
d'investissement
dans les
compétences

Un accompagnement aux TPE/PME de 4 jours délivrés des consultants experts pour initier dès maintenant votre démarche responsable.

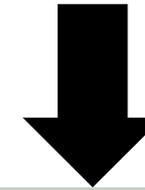
Une démarche en faveur des VHSS via 3 appui-conseils



Ancrer la prévention
des VHSS dans vos
pratiques **RH**
avec un
Appui-conseil RH



Faire des VHSS un de
vos leviers stratégiques
dans le cadre de votre
démarche **RSE**
avec un
Appui-conseil RSE



Définir et déployer une
**politique d'égalité
professionnelle**
intégrant les VHSS
avec un
Appui-conseil Egalité
Professionnelle

Déroulé de l'accompagnement

4 étapes pour vous guider



1. Le pré-diagnostic du consultant

- Découverte de **votre entreprise**, vos parties prenantes, et de votre degré de maturité RSE
- Identification des **objectifs** de l'accompagnement

0,5
jour

2. La co-construction du plan d'actions

- **État des lieux** des parties prenantes et des impacts environnementaux, économiques et sociaux de votre entreprise
- Co-définition du **scénario d'évolution possible**

1,5
jours

3. La mise en œuvre

- **Déploiement** du plan d'actions
- Prise en main **d'outils** avec le consultant

1,5
jours

entre 3 et 6 mois après l'étape 3

4. Le suivi

- **Maintien** de dynamique d'action
- **Bilan** des premiers résultats
- **Ajustement** du plan d'actions

0,5
jour

Soit 4 jours sur 12 mois

Questions / Réponses

Merci de votre attention